

**Stéphane Troussel**  
Président du Conseil départemental

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ALIMENTATION  
MONSIEUR DIDIER GUILLAUME  
MINISTRE  
78 RUE DE VARENNE  
75349 PARIS SP 07

Bobigny, le 25 mai 2020

Monsieur le Ministre,

Je vous sollicite concernant la situation du lycée du paysage et de l'environnement Fénélon de Vaujours, menacé de fermeture d'ici la rentrée 2020, et qui est placé sous votre autorité.

Fermer aujourd'hui un établissement qui forme des jeunes aux métiers de la nature, du paysage et de l'environnement depuis 1845, est incompréhensible, alors même que la prise de conscience de nos concitoyens des enjeux liés à la transition écologique n'a jamais été aussi grande, et la formation des plus jeunes à ces filières d'avenir jamais aussi nécessaire.

Ce lycée se démarque par sa formation de qualité que le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a pu éprouver depuis de nombreuses années à travers un partenariat durable et fructueux qui s'est instauré entre notre service des parcs et l'équipe pédagogique du lycée.

Ces relations de travail contribuent autant à la formation des lycéennes et des lycéens qu'à la gestion des parcs et à l'attractivité de la fonction publique, notamment celle du Département qui est un des débouchés de ce cursus.

Les chantiers nature réalisés dans les parcs départementaux permettent en effet d'engager des travaux qui participent à l'amélioration des milieux naturels tout en servant de lieux de pratique et d'évaluation pour la formation des élèves.

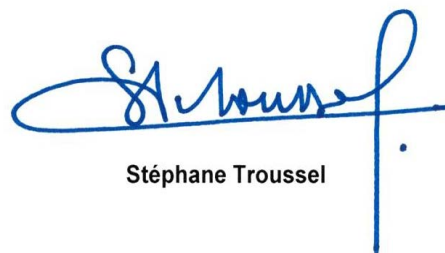
La fermeture de cet établissement serait ainsi dommageable pour ce partenariat bilatéral et représenterait une perte importante pour la formation aux métiers de la nature dans un contexte où la Seine-Saint-Denis s'engage résolument en faveur de la préservation de la biodiversité et du développement de l'agriculture urbaine.

Pour toutes ces raisons, je vous prie donc de bien vouloir étudier les modalités du maintien de cette formation de qualité, tournée vers des enjeux d'avenir et aux débouchés réels.

Je suis à votre disposition, avec les élu.e.s départementaux.ales, pour y travailler au bénéfice des étudiantes et des étudiants de Seine-Saint-Denis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Copie à :  
Jean-Michel BLANQUER - Ministre de l'Éducation nationale  
et de la jeunesse  
Valérie PECRESSE - Présidente du Conseil Regional d'IDF



Stéphane Troussel